



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/Sub.2/2005/29
15 juillet 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sous-Commission de la promotion et
de la protection des droits de l'homme
Cinquante-septième session
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

PRÉVENTION DE LA DISCRIMINATION

Discrimination à l'encontre des victimes de la lèpre et de leur famille

Note du secrétariat

1. À sa cinquante-sixième session, dans sa résolution 2004/12, la Sous-Commission a invité M. Yozo Yokota à établir un document de travail préliminaire sur la discrimination à l'encontre des victimes de la lèpre et de leur famille et à le lui présenter à sa cinquante-septième session, au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Prévention de la discrimination et protection des minorités».
2. Ayant été soumis tardivement, le document de travail préliminaire établi par M. Yokota est publié dans la langue originale seulement, sous la cote E/CN.4/Sub.2/2005/WP.1.
